

FRASNE

Notre Village



Tableau offert gracieusement à la commune par la famille MAYET Paul de Frasne

BULLETIN N° 30
DÉCEMBRE 2004

Editorial

Ce nouveau bulletin nous permet de faire avec vous le bilan de l'année 2004, de présenter les projets en cours et de laisser un espace d'expression à nos associations.

Mais je voudrais souligner pour commencer le fait que notre village a été particulièrement frappé par de nombreux décès cette année, à savoir 20 au moment où j'écris ces quelques lignes. Il faut remonter à l'année 1943 pour retrouver autant de décès. Beaucoup de familles sont dans la peine et notre village a perdu des personnes bien connues et appréciées par beaucoup pour leurs qualités et leurs compétences. Nos pensées accompagnent leurs familles en ces circonstances si douloureuses.

L'année 2004 sera celle d'importants travaux dans notre commune avec l'assainissement du quartier de l'Ecouland, l'aménagement des rues et des trottoirs dans le lotissement de la chapelle, la réalisation de la 2^{ème} tranche de la zone artisanale du Lhotaud pour l'accueil d'entreprises, la fermeture de l'aire de stockage des bois avec la CFD et la réfection du chemin du moulin, l'ouverture au public du nouvel espace Cessay avec ses structures de jeux et d'accueil et ses parcours sportif et pédagogique. Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de ces travaux avec les coûts.

Il faut remercier les différentes commissions qui ont suivi la bonne marche des chantiers en veillant au respect des engagements. Ce sont bien souvent de nombreuses heures passées sur le terrain par tous les temps afin de défendre les intérêts de la commune, donc des vôtres. Il faut bien souvent faire face à des critiques injustifiées et essayer d'expliquer nos choix.

L'année 2004 sera celle de l'approbation du PLU : plan local d'urbanisme : cet outil est indispensable pour une commune pour orienter le développement pour les années à venir et pour maîtriser l'urbanisation. Nous vous avons déjà donné beaucoup d'information sur ce plan pour ne pas revenir dessus dans le détail. Nous sommes conscients qu'il faudra assez vite envisager sa révision si les projets de développement se confirment surtout au niveau des entreprises.

L'année 2004 sera celle de la concertation pour la requalification du quartier de la gare : le conseil municipal tient à rendre tout le secteur des écoles et de la gare plus accueillant et plus fonctionnel. Les dysfonctionnements ont été repérés et des solutions commencent à être retenues pour améliorer la sécurité, le stationnement, la place des piétons et des cyclistes, l'accès aux services publics.

Les coûts annoncés des différents aménagements sont conséquents et nous allons contacter tous nos partenaires pour connaître le montant des subventions pour un tel dossier.

L'année 2004 a été aussi consacrée à l'intercommunalité et à l'action de la CFD :

La CFD a mis en place des projets importants qui concernent notre commune, à savoir le raccordement des communes de Boujailles et Courvières à la station d'épuration avec un passage dans les rues de Frasne. La rue de l'étang sera raccordée sur ce nouveau réseau d'eaux usées ainsi que la fromagerie.

Les études conduites sur la réserve naturelle nous ont apporté de nombreuses informations nécessaires à la mise en œuvre d'un plan de gestion.

La volonté de prendre en charge le développement économique est certaine, même si les obstacles sont nombreux afin de pouvoir créer des zones d'activités communautaires.

L'école de musique poursuit son développement grâce à la CFD et c'est ainsi que 70 élèves de Frasne profitent de cette structure de qualité.

L'année 2004 a été marquée par la mobilisation pour le maintien des lignes TGV :

Certaines informations nous ont alertés quant aux projets concernant l'avenir des liaisons TGV avec la Suisse en passant par Frasné et Pontarlier.

Conscients de l'importance de ce moyen de communication pour tout le Haut-Doubs, les élus se sont mobilisés afin d'obtenir la vérité sur les intentions de la SNCF et des chemins de fer suisses.

Plusieurs réunions avec nos partenaires suisses et la direction de la SNCF nous ont permis d'apprendre la fin de la liaison avec Zurich dès la mise en circulation de la ligne à grande vitesse EST. Par conséquent la ligne s'arrêtera à BERN à partir de 2007, avec certainement des conséquences sur l'importance de cette liaison et donc de sa pérennité.

La ligne Paris Frasné Vallorbe Lausanne, elle restera bien en place, compte tenu de l'impossibilité de faire passer des TGV entre Lausanne et Genève.

Malgré tout nous n'avons aucune assurance au-delà de 2012, et les décisions sont aussi prises côté Suisse quant à l'avenir de toutes les liaisons.

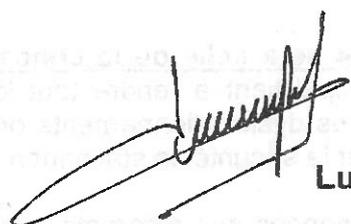
Par contre des travaux importants sont prévus sur la ligne Mouchard Frasné pour le renforcement électrique afin de gagner du temps de parcours. La Région de Franche Comté intervient financièrement dans ce projet avec la SNCF et l'Etat.

Il est indéniable qu'il faut rester vigilants sur ce dossier et continuer à se mobiliser avec les élus de notre secteur pour faire pression sur les décisions à venir.

En conclusion, une année 2004 marquée par les réalisations en tout genre, les projets mais aussi des craintes pour l'avenir. Je pourrai aussi évoqué comme autre souci, celui du devenir de la forêt communale qui est de plus en plus fragile et dont l'aspect économique est remis en cause par des prix de vente très bas. La tempête nous a obligé à repenser le budget communal, aujourd'hui il faut bien convenir que la forêt ne sera plus une source de recettes pour la commune.

Malgré tout nous voulons rester optimistes et envisager l'avenir de notre commune dans une démarche de développement et de recherche d'une meilleure qualité de vie.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser en cette fin d'année, nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2005.



Le maire,

Lucien BOLE

Et la commission information : M. PELLETIER Christian, Mesdames Colette GIRARD et Ginette CHENEVEZ



Commission des travaux

Après trois années de gros investissements dans la construction, extension ou réhabilitation de bâtiments, l'année 2004 a été marquée principalement par des travaux d'assainissement, de voiries et extension de la zone artisanale du Lhotaud.

Assainissement :

Une première tranche de travaux a été décidée afin de relier au réseau général les eaux usées et de rejeter les eaux pluviales dans le marais de l'Écouland, des habitations des rues Joséphine Jacquin, la vieille église, la fontaine Saint Pierre ainsi que l'usine des sciures. Travaux réalisés par le groupement d'entreprises MALPESA – JEANNIN concernant les réseaux, OGELEC pour la station de relevage et l'entreprise SACER chargée de la remise en état de ces rues. La maîtrise d'œuvre était assurée par la DDAF du Doubs.

Coût total de l'ensemble : 256 985.32 € HT subventionnés à 48% par le Conseil Général et l'Agence de l'eau soit 123 352 €. Reste à la charge de la commune : 133 633.32 €

Aménagement de la voirie du lotissement de la Chapelle :

Ce projet a consisté à réaliser les trottoirs, des espaces verts, à profiler et enrober les chaussées des rues Binétruy, Saint Exupéry, rue Pinel pour une partie de même pour la rue de la Chapelle avec amélioration du carrefour avec la rue de Bellevue (CD 9), travaux effectués par l'entreprise CUENOT adjudicataire, la pose des bordures de trottoir et l'enrobage de l'ensemble a été assuré par l'entreprise SACER. La maîtrise d'œuvre de ce chantier était confiée à la DDE de Levier.

Montant total des dépenses : 309 388.40 € TTC subventionnés dans le cadre de la DGE (dotation globale d'équipement) de l'Etat pour 50 000 €. Reste à la charge de la commune 259 388.40 €.

Zone artisanale du Lhotaud : 2^{ème} tranche :

Deux hectares avaient été aménagés en 2001-2002 pour permettre l'installation de la société PROLIGNUM. Le conseil municipal a décidé de terminer l'aménagement des trois hectares restants pour permettre l'installation de nouvelles entreprises. Ces travaux qui se termineront en avril 2005 sont réalisés par le groupement d'entreprises JEANNIN- CUENOT, adjudicataire pour la somme de 355 709 € HT. La maîtrise d'œuvre étant assurés par le cabinet RATTE.

Les décomptes définitifs vous seront présentés dans un prochain bulletin, mais pour cette opération nous devons remercier nos partenaires financiers, à savoir la Région de Franche Comté pour une subvention de 59 661€ et le Conseil Général pour une subvention de 69 326€.

Aire de stockage des bois :

Après la fermeture de l'aire de stockage des bois de la tempête de 1999, des travaux s'imposaient pour la remise en état des terrains et des 800 m de la route du Suchal détériorés par le passage des grumiers. Bien que ces travaux étaient de la compétence de la CFD, le conseil municipal a décidé la pose à son compte d'un revêtement bitumeux au lieu du revêtement bicouche prévu. Un surcoût de 16.10€ du mètre linéaire sera à notre charge.

J'ose à penser que la gêne et les désagréments occasionnés aux riverains de ces secteurs en travaux, sont aujourd'hui estompés par l'amélioration apportée sur l'ensemble des voiries.

Le président, Michel CORDIER

Requalification du quartier de la gare

L'organisation de notre village fait que beaucoup de services publics et les écoles sont regroupés dans un même secteur, et ceci à proximité de la gare TGV. Du même coup nous avons une fréquentation importante de ce quartier avec tous les problèmes que cela pose pour la circulation, le stationnement et la sécurité des usagers. Conscients des enjeux pour notre village, les conseillers municipaux ont engagé un travail de réflexion avec l'aide d'architectes pour essayer de requalifier ce quartier qui doit être mieux défini et rendu plus accueillant.

Nous avons associé à nos recherches l'ensemble des partenaires concernés par la fréquentation du quartier et aujourd'hui nous pouvons vous donner les principales pistes retenues, à savoir :

- La rue de la gare dans sa partie au niveau des écoles fera l'objet de transformations assez importantes avec :
 - Démolition du mur de la cour du groupe scolaire afin de pouvoir créer une circulation pour les piétons et les cyclistes, tout en aménageant des places de parking en épi.
 - Créer un parvis d'entrée commun au groupe scolaire et à la halte garderie. Les enfants ne sortiront plus directement sur la rue de la gare.
 - Ne plus laisser stationner devant l'école maternelle et organiser l'espace avec création d'un auvent et mise en place de mobilier urbain.
 - La sortie du parking de la poste ne se fera plus où elle est actuellement afin de fermer un espace pour les vélos des enfants des écoles.
 - L'entrée et la sortie du parking de la poste se feront du même côté (entrée actuelle)
 - Il est possible d'envisager la fermeture entre les bâtiments de la halte garderie et du dispensaire afin de créer des nouveaux locaux.
- La rue des marronniers deviendra en sens unique, de la gare vers la grande rue.
- Une meilleure signalétique doit encourager les automobilistes à utiliser le parking de l'église.
- La place de la gare sera traitée au sol de façon à bien marquer les différentes circulations : piétons, automobiles, cars. Du stationnement court permettra la fréquentation des commerces.
- Un parking sera créé de l'autre côté des voies, rue de la Platière sur du terrain cédé par la SNCF (20 places)
- Aménagement d'un nouveau parking derrière le dispensaire pour les infirmières et les enseignants.
- Aménagement du carrefour de la rue Omer Lamy avec la rue des contours et la rue de la gare.
- Les réseaux d'électricité et de téléphone seront enfouis avec l'aide du SYDED, l'éclairage public changé, les chaussées refaites, la conduite d'eau changée.

Voici les principales pistes d'aménagement retenues, avec encore la possibilité de modifier quelques aspects pour répondre à tous les besoins du secteur. Pour poursuivre nous aurons besoin de partenaires financiers (Conseil Régional, Conseil Général, l'Etat,...) car il faut estimer l'ensemble des travaux à 1 200 000 €.

Requalification du quartier de la gare

Nouveau parking
Rue de la platière

nouveau parking

dispensaire

Halte garderie

école maternelle

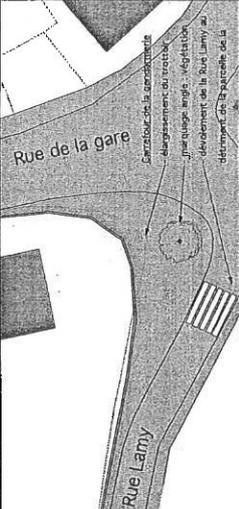
Groupe scolaire

Poste

Avenue des marronniers
En sens unique depuis la gare

Gare TGV

Place de la Gare



Le personnel communal

Nous avons eu le plaisir de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à trois de nos employés pour au moins 20 années au service de la collectivité. Il s'agit de **Jean Pierre JEANNIN, adjoint administratif, de Gilbert PERNY, agent technique, et de Bruno PARIS, agent d'entretien qualifié.** A tous les trois nous renouvelons nos compliments.

Malheureusement nous avons dû assister à la longue maladie de Gilbert PERNY et à son décès le 26 novembre 2004. Nous renouvelons toute notre sympathie à son épouse et à ses enfants dans ces circonstances aussi douloureuses. Nous garderons de Gilbert le souvenir d'un employé compétent et très investi dans la vie associative de notre village.

L'équipe municipale se renforce avec l'arrivée de **Madame Nathalie RAVIER** qui prend en charge le gardiennage de la déchèterie, en remplacement de **Monsieur Alain VIENNET** qui rejoint à temps complet les ateliers municipaux. Mme Ravier pourra aussi assurer des remplacements pour les personnels d'entretien des écoles.

Enfin après le départ de **Mademoiselle Katy BRUCHON, emploi jeune,** le conseil municipal a décidé d'ouvrir un poste à $\frac{1}{2}$ temps d'adjoint administratif pour renforcer l'équipe du secrétariat de mairie. C'est **Madame Christel GUYON** qui a été retenue pour exercer sur ce poste à partir de janvier 2005. Les charges du secrétariat de mairie sont de plus en plus lourdes et il est devenu urgent d'embaucher une nouvelle personne. L'arrivée de Mme GUYON va permettre une réorganisation du service.



la bibliothèque municipale

Les nouveaux locaux de la bibliothèque municipale, composés de deux salles (une bibliothèque et une salle de lecture) situés à l'étage de la halte garderie vous attendent. Un grand choix de livres est à votre disposition :

- Pour adultes : romans, terroir, policiers, documentaires, BD, livres à gros caractères
- Pour enfants : livres répertoriés par couleurs pour les différents âges, BD, ...

Les livres sont empruntés pour une durée de un mois maximum et doivent être rendus pour le passage du bibliobus où les livres sont renouvelés tous les quatre mois.

Ce service est gratuit !

Les bénévoles seraient heureux de voir grossir leurs rangs. Si vous disposez de quelques heures, venez nous rejoindre.

A partir du 8 janvier les nouveaux horaires seront : tous les samedis de 14h à 15h et les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 16h à 17h30.

Bonne année et bonne lecture à tous

Commission des bâtiments communaux et du cimetière

Dans le courant de cette année, aucun changement important n'est à signaler dans cette commission, si ce n'est le prix des carburants de chauffage qui a connu un essor considérable, augmentant ainsi de façon notoire le budget de la salle polyvalente. La hausse de la facture a été constatée cet été, ce qui démontre que c'est de la consommation d'eau chaude que provient la dépense en carburant. Si des travaux ont été entrepris pour réduire la note de chauffage avec la pose de fenêtres, une réflexion devra avoir lieu pour remédier à l'excès de dépense d'eau chaude. Ceci s'explique en grande partie par le fait que la chaudière se trouve à une extrémité du bâtiment, les douches à l'opposé, faisant ainsi parcourir une distance considérable à l'eau chaude avant d'arriver au but final.

Le point le plus important concernant cette commission, est l'extension des ateliers municipaux sur l'arrière du bâtiment. D'une longueur de 9,80 m, elle offrira un volume de rangement plus important pour le matériel du comité des fêtes et permettra un rangement plus approprié des ateliers. D'un montant total de 74 510,94 €, cette extension était nécessaire, de plus en plus de matériel devant y être entreposé. Plus la commune prend d'essor et plus le matériel d'entretien devient important. Par conséquent, il convient de s'adapter et prendre les décisions qui s'imposent.

On a célébré avant les vacances le cinquantenaire du groupe scolaire et, pour ce bâtiment qui balance désormais entre deux âges, les frais d'entretien suivent leur cours de façon normale. L'appartement libéré en juin est de nouveau occupé depuis le mois de novembre par Monsieur et Madame Sylvain PAILLARD, parents d'une petite fille. Locataire de la commune, nous souhaitons à ce jeune ménage une adaptation rapide et agréable.

L'église qui compte également parmi les bâtiments communaux fait l'objet d'une discussion quasi permanente concernant le budget nécessaire à son entretien. Il serait considérable si tous les travaux de réfection étaient entrepris d'un seul coup. De la croix en béton aux fenêtres en passant par les chéneaux et les talvanes, la pose d'échafaudages représente déjà à elle seule, un investissement extrêmement important. L'opérateur propriétaire du relais de téléphone mobile à l'intérieur du clocher, prendra en charge le remplacement du paratonnerre. Muni d'une sphère à son extrémité, ce paratonnerre d'un genre spécial n'est plus opérationnel et fait l'objet de remplacements systématiques car il contient des éléments radioactifs. Une entreprise spécialisée venant de la région lyonnaise procédera bientôt à son changement.

Au cimetière, la série de caveaux commencée en 2002 a été terminée. Désormais, un appel d'offre devra être lancé pour le moment où l'installation d'une nouvelle série deviendra nécessaire. Rappelons que la pose de caveaux individuels ne peut être effectuée, ceux-ci devant obligatoirement être reliés à l'assainissement. Les concessions anciennes non renouvelées et redevenant propriété communale ne peuvent être remplacées que par des sépultures « en terre ». (Un règlement municipal du cimetière peut être obtenu au secrétariat de mairie). La haie de thuyas a été remplacée par une haie en ifs. Ce genre de plantation est plus résistant au gel et à la maladie, dure plus longtemps – les thuyas avaient douze ans – et, après chaque taille, les ifs restent verts. Un effort constant est fait par les employés municipaux pour maintenir ce lieu de recueillement le plus agréable possible.

Le responsable de la commission : Jacky DESARMENIEN.



COMMISSION

vie associative

Elan Sportif

Ambiance un peu maussade, à l'assemblée générale quatre parents seulement en plus des dirigeants. Attention parents de ne pas user vos bénévoles.

Foot

Après une journée foot avec les classes de primaire, le stage organisé par Thierry Corroyer fin août, grosse affluence cette année d'enfants 95 au total. Heureusement les parents ont joué le jeu pour aider l'équipe de dirigeants en place ce qui permet à tous les jeunes de jouer.

Basket

Premier tournois de basket organisé dans la salle de Frasne. Une expérience à renouveler.

Ecole de musique

Le budget école de musique est équilibré cette année 2004.

Les effectifs à la rentrée :

175 pour les activités musicales.

120 pour la danse, certains pratiquant musique et danse.

17 enseignants spécialisés.

Harmonie

Beaucoup d'activité en 2004, 15 concerts dont 2 avec les enfants des écoles.

Ski club

Changement au bureau du Ski club : Président, Alpy Philippe ; Vice- Président Courlet Philippe; Trésorière, Chanal Florence ; Secrétaire, Delacroix Dominique. Bon vent ou plutôt bonne neige à cette nouvelle équipe.

Comité des Fêtes

Grosses difficultés pour motiver le monde associatif pour la fête des myrtilles. Le comité s'interroge ! Faut-il ouvrir d'avantage le comité des fêtes aux habitants de Frasne et non plus aux associations ou les bénévoles sont déjà sollicités toute l'année ? Faut-il que les habitants de Frasne soient acteurs et pas seulement spectateurs ?

Les idées doivent venir de la population pour que les fêtes soient représentatives de notre village !

Une réunion de tous les conseils d'administrations des associations de Frasne et de toutes les personnes volontaires sera organisée le **vendredi 28 janvier 2005** au centre d'animation. Vous pouvez déjà retenir cette date.

Cinéma

C'est fini il n'y a plus de cinéma à Frasne faute de spectateurs.

Skate Park

Un projet d'installation d'un skate park sur la commune est à l'étude, l'emplacement est trouvé, reste la création d'une association pour gérer les installations, le choix des agrès, le financement et l'accord du conseil municipal.

Jean Pierre VUITTON

Au cœur des communes , le bénévolat est un maillon essentiel de la vitalité locale, mais un maillon fragile. Comment réussir et stimuler la participation des citoyens, leur adhésion et dynamiser leur implication dans le vie locale ?

Les réponses sont difficiles à trouver, mais ce que nous pouvons dire c'est qu'il y a toujours autant de bénévoles grâce certainement à la hausse du nombre croissant des associations (entre 60 000 à 70 000 par an).

Malgré tout il existe une crise réelle d'une forme de bénévolat : le bénévolat élu. Le regain de responsabilités, l'environnement juridique plus complexe, les contraintes techniques pèsent et freinent les ardeurs des candidats aux postes de président, trésorier, secrétaire, membre du bureau ou du conseil d'administration. On trouve plus facilement des bénévoles pour un projet ponctuel sur une idée déterminée. Souvent on retrouve une même personne avec plusieurs casquettes. Des gens sont prêts à donner du temps, mais des temps différents, de quelques heures à des journées entières.

Il existe des solutions à tous nos problèmes de la vie associative et nous espérons pouvoir en mettre en place certaines grâce à un partenariat. Le rôle de la commune est d'être fédérateur par la mise à disposition de moyens et sa capacité de rassembler les gens.



Les parcours communaux

La société coopérative pastorale de Frasne loue des superficies de prairies à la commune de Frasne pour un total de 315 hectares. Le contrat de bail est établi entre les deux partis.

La société coopérative pastorale est composée des agriculteurs de Frasne auxquels elle confie l'exploitation des surfaces du contrat (bail). Rien ne se fait sans l'accord de celle-ci et dans le respect du bail engagé avec la commune.

Il est à noter que la coopérative pastorale est aussi propriétaire de terrains sur la commune de Frasne pour une surface de 17 hectares environ qui lui permettent d'accueillir un adhérent extérieur (à notre commune); c'est une exploitation de Dompierre-les-Tilleuls qui participe à la vie économique de notre village par son adhésion à la coopérative de fromagerie.

Jusqu'à cette année, la société coopérative pastorale exploite ces parcours communaux de façon collective. Chaque exploitation dispose d'un droit à faire pâturer un nombre d'animaux en fonction de plusieurs critères déterminés par la société coopérative pastorale. Ainsi, tous les animaux des exploitations de Frasne sont mélangés et pâturent collectivement les différentes surfaces.

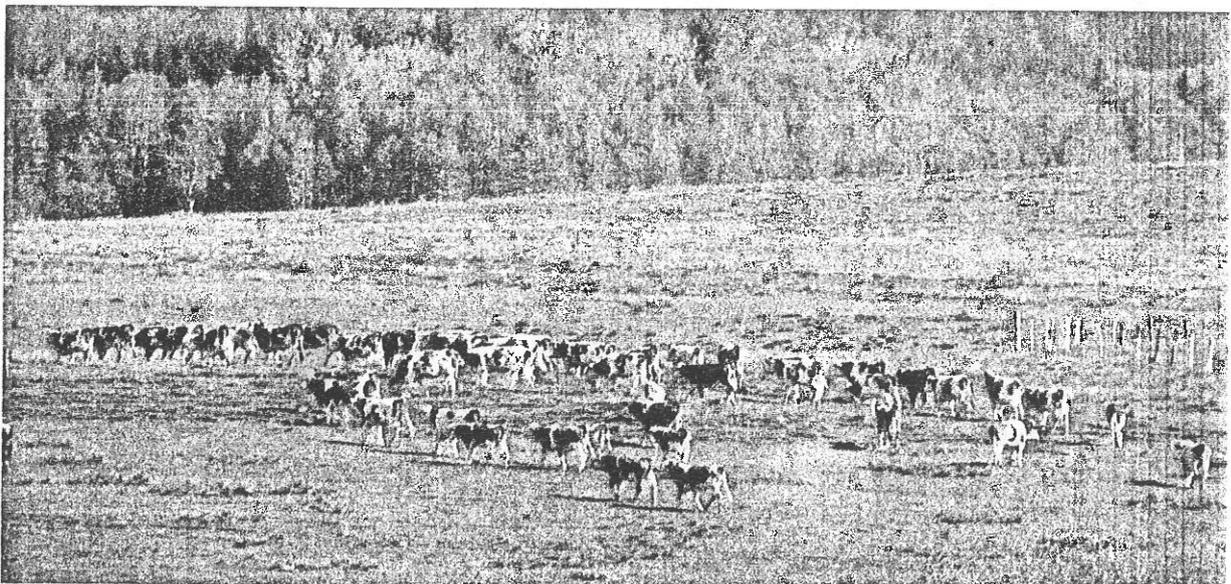
Suite aux normes sanitaires qui émettent des réserves sur le mélange d'animaux d'exploitations différentes mais aussi par le fait qu'un nombre d'animaux moins nombreux par pâture améliore l'état musculaire et le suivi des troupeaux (avec une meilleure pression de pâturage, on évite l'envahissement des mauvaises herbes et des buissons), la coopérative pastorale a opté pour changer son mode de gestion de l'estive :

⇒ Désormais, chaque exploitation disposera d'un nombre de points qui lui donne droit à exploiter un secteur de pâture pour la société coopérative pastorale.

⇒ Aucune modification significative du paysage ne pourra être apportée du fait des différents cahiers des charges pour l'environnement qui s'appliquent aujourd'hui sur le territoire de notre commune.

Il faut retenir que:

- la coopérative pastorale reste toujours le locataire unique de la commune et par ce fait garante du bon entretien des surfaces louées,
- la surface reste toujours la même puisque aucun nouveau bail n'est établi.



SMETOM

Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement des Ordures Ménagères du Haut Doubs

Créé en 1985, le SMETOM gère le traitement des déchets ménagers de 207 communes du Haut Doubs soit 115025 habitants.

Le coût total de fonctionnement et d'investissement de ce service s'est élevé pour l'année 2003 à **4.224.826 €**.

Il est propriétaire du centre de traitement situé sur la commune de Pontarlier (usine d'incinération), dont la gestion a été confiée à la société Novergie Centre Est pour 20 ans. Les déchets ménagers sont acheminés par camions et sont déversés dans une fosse de 1250 m³ et seront ensuite chargés dans le four par un grappin. L'incinération se fait à une température de 1000 °C ; le four a une capacité de 100 t/jour, ce qui produit 15 tonnes de mâchefers et 4.5 tonnes de REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées issues de l'Incinération des Ordures Ménagères). Les mâchefers sont ensuite triés : il en ressort 3.5 tonnes de ferrailles et 150 kg de métaux non ferreux, le reste est utilisé pour refaire nos routes. Un réseau de chaleur enterré de 14 Km de long permet une valorisation de l'énergie du four et produit l'équivalent de la consommation annuel en chauffage de 4000 foyers.

Entre 1999 et 2003 malgré une augmentation de la population de 32% le tonnage a diminué de 11.7 %. La production annuelle est ainsi passée de 391 kg à 277 kg par habitant et par an. Cette baisse des tonnages s'explique par les bons résultats de la collecte sélective et l'effort de tous les habitants du Haut Doubs.

En 2003/2004 la mise en conformité de l'usine en équipements de traitements des fumées s'est élevée **2.980.000 €**

Pour 2005 la poursuite des travaux de mise aux normes se montera à **135.000€**

Ces simples chiffres vous expliquent pourquoi malgré vos efforts de tri nous n'arrivons pas à faire baisser votre facture ordures ménagères.

C'est le prix à payer pour avoir un environnement sain, mais je mets en garde nos élus nationaux et les technocrates qui les entourent ; trop de mises aux normes tueront le service. Penser y !!!!.

SMECOM

Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères

Le SMECOM collecte les déchets ménagers des 37 villages composant les 3 communautés de communes : altitude 800 ; Plateau de Frasné et du val du Drugeon ; Canton de Montbenoit Soit 15382 habitants.

Il gère aussi les 5 déchèteries : Frasné 8050 entrées en 2004 Gilley 3610 Levier 7420 Maison du Bois 2980 et St Gorgon Main 3740.

Il s'occupe de la réhabilitation des décharges pour les communes qui le désirent.

La décharge de Frasné devrait être réhabilitée début 2005 pour un coût estimé à environ 55000 € La CFD a décidé de prendre en charge le coût de réhabilitation de l'ensemble des décharges de notre communauté.

Monnier Jean Louis conseiller municipal, délégué de la CFD, délégué du SMECOM, délégué du SMETOM.

La forêt communale en 2004

Cette année encore nous avons du faire face à la prolifération des scolytes à la suite de l'été chaud de 2003. Le phénomène semble vouloir s'atténuer tout doucement, mais la vigilance reste de mise.

La commune continue la restructuration de la forêt, surtout dans le bois du Forbonnet où la régénération naturelle se développe bien, mais dans certains secteurs, un complément de régénération artificielle avec plantations d'essences différentes sera nécessaire. Ces plantations interviendront en 2006 après approbation des dossiers de demande de subventions.

En 2005 le plan de gestion de 1985 à 2005 arrivera à échéance et toute la forêt communale sera alors complètement inventoriée afin de mettre en place une nouvelle politique de gestion sylvicole pour les 20 prochaines années. C'est avec l'élaboration de ce nouveau plan que nous allons pleinement mesurer les conséquences de la tempête de 1999 sur notre forêt, et u même coup sur les recettes forestières.

L'année 2004 en quelques chiffres

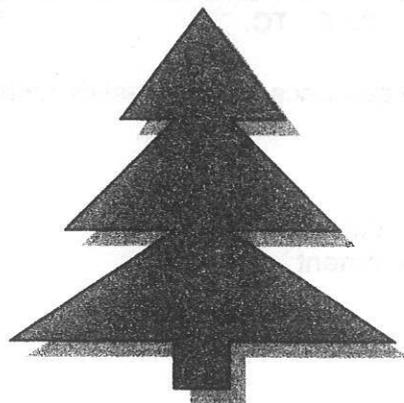
Nous avons exploité 734 M3 de chablis pour un prix moyen de vente de 26,28 €

Concernant les coupes nous avons vendu un total de 1 064 M3 dans les parcelles 21-33-34-35 et 17 du Forbonnet pour 52 € le m3. A Billin la coupe dans les parcelles 8 et 12 en prévente à 42€ et 22€ le m3.

Dans le cadre des travaux forestiers, il faut noter la plantation de 1 100 érables avec protection au Bois des Auges. Mise en place de cloisonnements d'observation dans les parcelles 32-34-35 et 14, dégagements de semis naturels dans les parcelles 15 et 38. dans la parcelle 16 remise en état du parterre après exploitation d'une coupe. Entretien des limites de parcelles sur 9 km plus divers travaux effectués à la pelle mécanique. Mise en place d'un passage busé pour accès à la parcelle du Pont de Paroi.

L'ensemble des travaux se chiffre à **35 710 €** subventionné à hauteur de 80% par l'Etat et l'Europe.

Pour la première fois cette année la commune de Frasne a accueilli une vente de bois dans notre salle polyvalente.



Depuis 2000, des aides exceptionnelles de l'Etat sont accordées aux communes forestières les plus sinistrées (conditions : plus de trois années de possibilités anéanties lors de la tempête de 1999, et part importante des ventes dans les recettes du budget communal). Pour l'année 2004, la commune de Frasne a reçu une aide de **45 104 €**.

Le président de la commission :
Claude Morel

Commission « Tourisme – animation – Ferme de Cessay »

Il est toujours agréable de dresser le bilan annuel de nos animations quand il est, dans l'ensemble, satisfaisant.

Les esprits intéressés par la nature ont suivi les promenades-découvertes dans les tourbières, en forêt ou dans « l'Espace Cessay » et ont enrichi leurs connaissances avec les diaporamas.

Le 14 juillet, Lucien n'a perdu aucun des soixante et onze marcheurs* qui ont apprécié à sa juste valeur cette sortie conviviale et instructive, surtout quand, au retour, un bon repas vous attend à la ferme.

La journée « peinture » a permis aux artistes amateurs ou chevronnés de recevoir les conseils d'animateurs qualifiés et de repartir avec « son cendrier » sous le bras, se promettant de revenir en 2005.

Et les plaisirs de la chère, me direz-vous, on n'en parle pas ? Mais si, mais si, nous y voilà. Notre chef-cuisinier, Monsieur Morel nous a fait saliver pendant deux heures en préparant ses « magrets de canard sauce myrtilles ». Quel régal au moment de la dégustation !

Et pour finir, un grand merci à l'équipe du comité des fêtes. Cuisiniers et barmen du mercredi soir ont accueilli les amateurs de fondue, roëstis ou morbiflette.

Alors bonne année à tous et rendez-vous à Cessay.

Andrée Vanthier

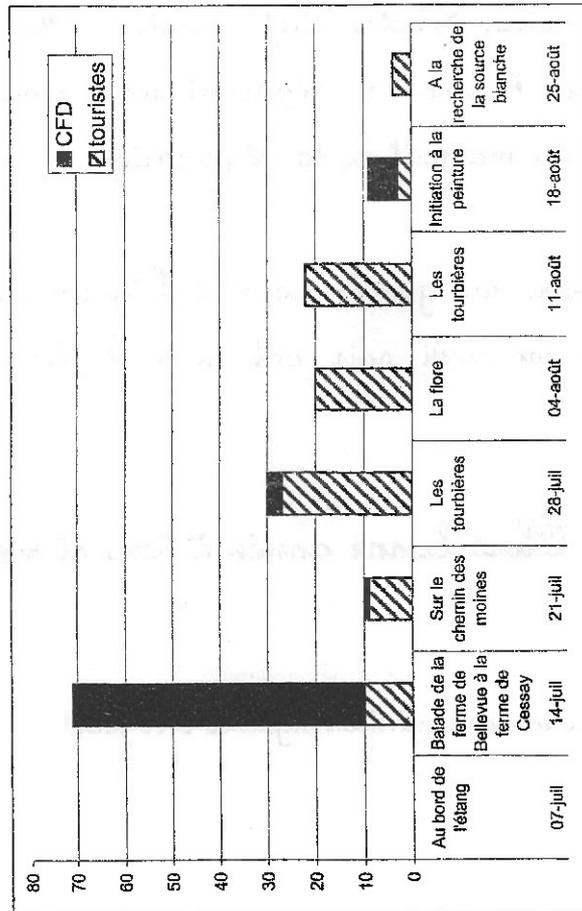
* (sauf erreur, aucune disparition signalée à ce jour)

Fréquentation des mercredis d'accueil à Frasnne

été 2004

Date	Thème	touristes	CFD	TOTAL	annulé
07-juil	Au bord de l'étang	0	0	0	
14-juil	Balade de la ferme de Bellevue à la ferme de Cessay	10	61	71	
21-juil	Sur le chemin des moines	9	1	10	
28-juil	Les tourbières	27	3	30	
04-aout	La flore	20	0	20	
11-aout	Les tourbières	22	0	22	
18-aout	A la recherche de la source blanche	3	6	9	
25-aout		4	0	4	
TOTAL		95	71	166	

185 en 2003



05/10/04

CFD

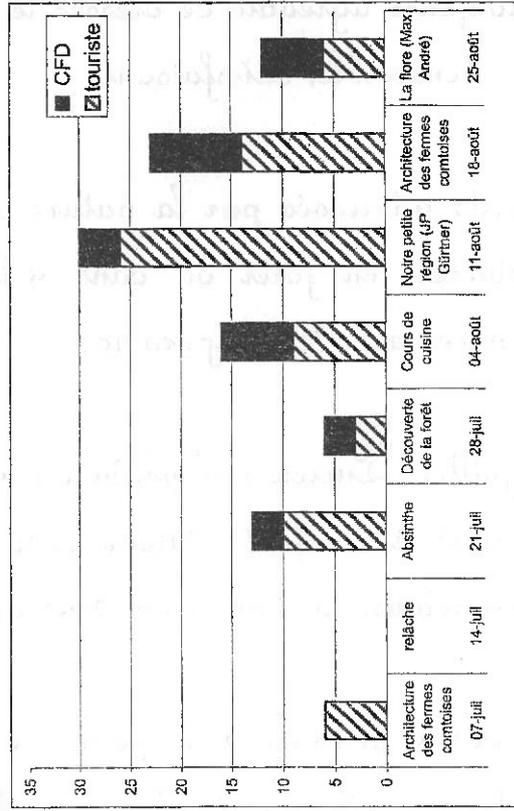
Animations - visites

Fréquentation des diaporamas

été 2004

Date	Thème	touriste	CFD	TOTAL
07-juil	Architecture des fermes comtoises	6	0	6
14-juil	relâche	0	0	0
21-juil	Absinthe	10	3	13
28-juil	Découverte de la forêt	3	3	6
04-aout	Cours de cuisine	9	7	16
11-aout	Notre petite région (JP Gürtner)	26	4	30
18-aout	Architecture des fermes comtoises	14	9	23
25-aout	La flore (Max André)	6	6	12
TOTAL		74	32	106

en 2003



05/10/04

CFD

Animations - diapo

Les projets pour 2005

- Réalisation d'une nouvelle tranche d'assainissement avec la CFD pour raccorder la fromagerie, les maisons de la rue de L'étang et pour desservir les nouvelles zones à urbaniser au sud du village
 - Requalification du quartier de la gare : certainement une première tranche de travaux

- Finir l'aménagement des zones artisanales
 - Création d'un skate parc pour les jeunes de la commune

- Poursuivre l'agrandissement des ateliers municipaux qui vient de débiter, afin de loger le matériel du comité des fêtes et ainsi libérer de la place pour les services municipaux : coût du projet : 100 000 € TTC
 - Remplacer le plus ancien des tracteurs ainsi que l'étrave. Dépense prévue 62 000 € TTC

- Construction ou aménagements de nouveaux locaux pour loger les services de la CFD
 - Réalisation d'un lotissement privé de cinq parcelles, lieu-dit « La Douraize » le long du chemin de Combressand.

- Création d'un nouveau lotissement communal et terminer celui de la Croix de mission (création de 3 nouvelles parcelles)
 - Terminer le remplacement des lampes de rues dans différents quartiers (lampes jaunes)

- Travaux avec la CFD sur les sentiers de découverte des tourbières
 - Réfection de certains chemins ruraux et prévoir aménagement de la route de Cessay pour permettre les croisements

- Renforcer le partenariat avec les associations
 - Travaux d'entretien dans les bâtiments communaux

- Poursuivre la reconstitution de la forêt communale : prévisions 40 000€ de travaux environ

la communauté de communes **FRASNE – DRUGEON**

Pour sa deuxième année d'existence, la communauté de communes a ouvert de nombreux dossiers et chantiers dans les différents domaines qui relèvent de ses compétences.

Pour l'environnement et les milieux humides :

- Le raccordement des communes de COURVIERES et BOUJAILLES à la station d'épuration pour le traitement des eaux usées. Profitant de ce projet la commune de Boujailles a retenu aussi la possibilité de se raccorder au syndicat de Vau les Aigues pour son alimentation en eau potable. La commune de Frasne est concernée par ce projet puisque les réseaux vont emprunter la rue de Bellevue puis la rue de l'étang. Dans cette dernière les habitations seront reliées au nouveau réseau des eaux usées.
- Poursuite des travaux sur la rivière dans la partie aval du Drugeon avec réalisation de l'enquête publique et des différents dossiers administratifs ; Les travaux débuteront en 2005.
- Acquisition de terrains en milieux humides
- Suivis scientifiques
- Deux études sur la réserve naturelle de Frasne pour mise en place du plan de gestion en accord avec La Région de Franche-Comté qui a la compétence en matière de réserve naturelle. Ces deux études très bien conduites nous ont permis de mieux connaître le fonctionnement de nos tourbières tout en confirmant la richesse floristique de ces milieux. Prochainement des travaux seront engagés sur le réseau de drainage et il est prévue aussi des améliorations pour le sentier de découverte avec changement des tables de lecture et mise en place de nouveaux panneaux d'accueil.
- Etude avec le CPIE de l'ouverture au public de la vallée du Drugeon et des tourbières.

Dans le domaine économique :

- Embauche de Melle Laurence LYONNAIS comme agent de développement qui sera chargé de suivre les dossiers du développement économique ainsi que les dossiers des autres compétences de la CFD sauf en ce qui concerne les milieux naturels.
- Mise en place des études pour les cartes communales des communes sauf Frasne qui a un plan local d'urbanisme. C'est aussi l'occasion de réfléchir sur la mise en place de zones d'activités d'intérêt communautaire.
- Acquisition d'un hangar de 600m² à Dompierre pour loger le matériel de la communauté et pour en louer une partie au SMCOM pour stocker les bacs à ordures ménagères et pour le syndicat de Bulle Dompierre.

- Etude pour la création d'une zone d'activités à l'entrée de Dompierre sur une parcelle de 1ha 50 afin d'installer un garage dans un premier temps.
- Défense des lignes TGV du Haut-Doubs et de toutes les voies de communication.

Activités culturelles, communication, information, animation, sports, tourisme :

- la participation à la Haute foire de Pontarlier a permis de présenter tous les atouts de notre communauté dans les différentes compétences
- poursuite de la gestion de l'école de musique
- organisation de spectacles et manifestations diverses : théâtre, feux d'artifice du 14 juillet, forum des associations à l'Espace Cessay, ...
- partenariat avec le ski club
- suivi du poste d'animateur sportif au service des écoles
- publication de la lettre du Drugeon, de la lettre de la CFD et préparation d'un répertoire des associations
- participation à la concertation pour la création d'un grand syndicat mixte touristique du Haut-Doubs avec le concours du Conseil Général du Doubs.

Pour 2005, la communauté de communes va poursuivre tous les dossiers engagés tout en ouvrant le dossier de la Petite enfance avec le fonctionnement des haltes garderies en particulier.

Pour la commune de Frasne, il faut, en partenariat avec la CFD, trouver une solution pour les locaux administratifs. En effet les services de la CFD sont trop à l'étroit dans la mairie de Frasne, et pour nos services nous avons aussi besoin de place. Parmi les solutions nous pouvons envisager l'agrandissement de la mairie dans la mesure du possible, ou acheter des locaux ou enfin bâtir sur un terrain dans Frasne.

Enfin un autre dossier mobilise la CFD, à savoir le projet d'aménagement du presbytère de La Rivière Drugeon afin d'y créer la maison du patrimoine, de la formation et de l'environnement. La CFD qui reconnaît le côté structurant de ce projet, soutien aussi le fait de pouvoir y loger le CPIE et propose de consacrer les fonds FIDEL dont elle dispose à hauteur de 200 000€.

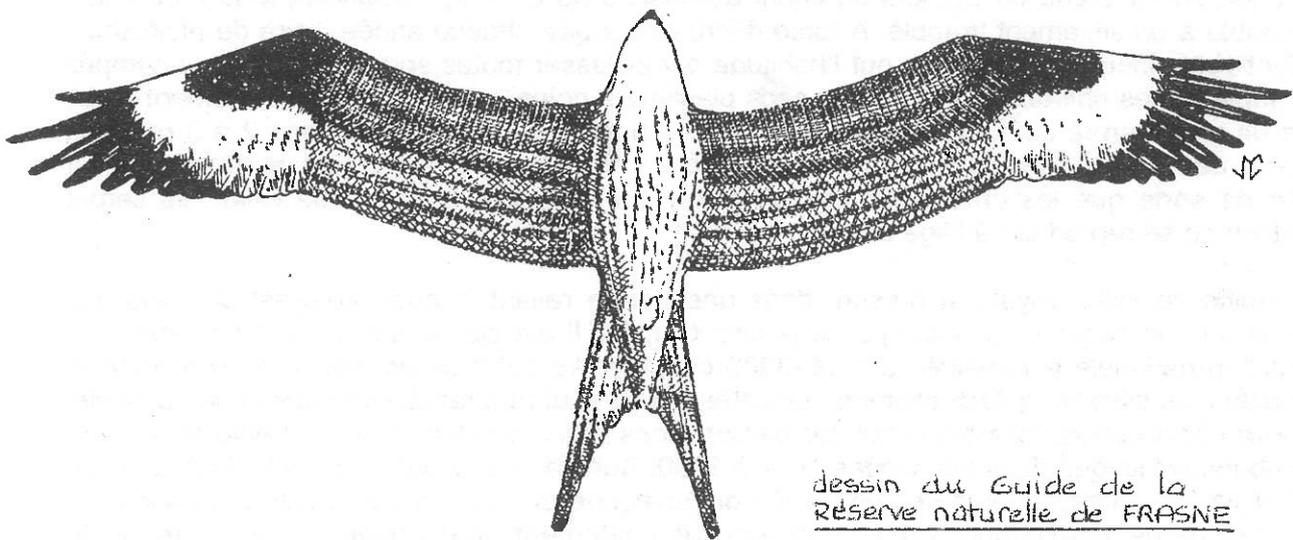
La CFD nous communique beaucoup d'informations dans les différents domaines et je pense que l'article qui suit, consacré au Milan royal me paraît très intéressant car c'est un oiseau que nous voyons régulièrement au-dessus de notre village. Bonne lecture.

Lucien BOLE
Vice-président de la communauté de communes

Le Milan royal, un rapace menacé au-dessus de votre jardin

Connaissez-vous Paul Géroudet ? Citoyen suisse, il est sans conteste le plus célèbre des ornithologues francophones de notre siècle. Si je vous parle de ce Monsieur c'est parce que dans son livre sur les rapaces d'Europe (dont la dernière édition est parue en 2000), l'étude qu'il a rédigée sur le milan royal parle d'une région que nous connaissons bien. Son texte débute ainsi : « Royal certes par l'élégance de ses allures et par les vives couleurs de son plumage, c'est un des plus beaux rapaces d'Europe. Son évocation me reporte sur un haut plateau du Jura franc-comtois, une vaste étendue de pâtures et de tourbières où serpente un affluent du Doubs, entre les longues croupes sombres des forêts de sapins. Quelques beaux villages y éparpillent leurs troupeaux et leurs champs, les courlis chantent, les vanneaux pirouettent. Dans l'azur ou le gris plombé du ciel flottent les rapaces et parmi eux le Milan royal plane comme une hirondelle géante aux teintes rutilantes. »

Pour les lecteurs de son livre, le milan royal est donc associé à la vallée du Drugeon. Vous aussi, vous avez certainement remarqué ce grand rapace à queue fourchue qui plane calmement au-dessus du village. Ses grandes taches blanches sous les ailes et sa queue orangée fortement échancrée permettent de l'identifier facilement. Le reste du plumage est brun rouge dessus et roux rayé de brun dessous ; sa tête est blanchâtre. Le milan noir, seconde espèce de milan, partage avec lui d'être les seuls rapaces d'Europe à queue d'hirondelle. Dans l'immense majorité des cas, la distinction des deux espèces ne pose aucune difficulté ; le milan noir présente un plumage globalement brun sans grande tache blanche sous les ailes, avec une queue brune nettement moins fourchue jusqu'à paraître droite lorsqu'il la tient écartée. Le milan noir est également plus petit : 1,30 à 1,50 m d'envergure contre 1,45 à 1,65 m pour le royal.



dessin du Guide de la
Réserve naturelle de FRASNE

Lorsqu'il plane ainsi nonchalamment au-dessus des pâtures, le milan royal chasse. Il scrute le sol avec minutie à la recherche d'un campagnol ou d'un petit animal mort. Si quelque chose attire son attention, il donne quelques battements d'ailes lents mais profonds, sa longue queue s'incline et le voilà qui amorce un grand cercle pour repasser au-dessus de ce qu'il avait vu. Regardez avec quelle précision ses ailes et sa queue bougent pour le maintenir comme suspendu en l'air. Ce superbe rapace est vraiment passé maître dans l'art du vol à voile. Soudain, il ramène les ailes contre le corps, amorce une descente et vient cueillir son repas.

Quelques battements plus vigoureux lui permettent de reprendre de l'altitude. Il ne s'est même pas posé ! Continuez de le suivre car bientôt, il ramènera ses pattes sous son ventre, inclinera sa tête vers sa poitrine et commencera son repas tout en volant.

Le milan royal a un régime alimentaire essentiellement charognard. Fréquemment, il prospecte les routes à la recherche d'animaux écrasés. A l'occasion, il capture un rongeur dans une prairie ou un jeune oiseau inexpérimenté. Il lui arrive souvent de voler la nourriture aux autres rapaces ou aux corneilles. Au printemps, il accompagne régulièrement les milans noirs qui se nourrissent d'insectes au dessus des lacs et des étangs. La période de fenaison lui fournit une nourriture abondante au moment de l'élevage des jeunes. Suite à de fortes pluies, on peut le voir piéter à la recherche de vers de terre en compagnie des buses. Attention d'ailleurs à ne pas le confondre avec ces dernières, beaucoup plus abondantes et qui étalent leurs larges ailes et leur queue arrondie.

Nous avons bien de la chance de pouvoir admirer ce magnifique oiseau. Sa répartition mondiale est en effet très restreinte et c'est l'un des rares rapaces endémiques d'Europe. On le rencontre depuis le sud de la Suède à l'Espagne et de l'Angleterre aux Balkans. Les effectifs mondiaux sont estimés entre 19000 à 24000 couples. L'Allemagne, l'Espagne, la France, la Suisse et la Suède abritent plus de 90 % des nicheurs. Ces cinq pays ont donc une grande responsabilité pour la conservation de l'espèce.

Les milans royaux qui nichent dans le nord de l'Europe sont migrateurs. Ils traversent notre continent du nord-est au sud-ouest pour aller hiverner en Espagne et dans le sud-ouest de la France. Les populations méridionales sont en grande partie sédentaires. Dans notre région, la migration d'automne débute mi-août, bat son plein entre mi-septembre et mi-octobre puis s'éteint courant novembre. En cas de pullulations de rongeurs, quelques individus séjournent plus longtemps mais, d'une manière générale, les derniers milans quittent le Haut-Doubs avec l'arrivée des premières neiges. Les retours se font très tôt en saison et les premières observations ont lieu généralement dès janvier. La migration est à son maximum à partir de la mi-février et se poursuit en mars. Dès leur arrivée, les couples prennent possession de leur ancien territoire et débent les parades. Les oiseaux se poursuivent, effectuent de longues glissades en vol plané ou cerclent en criant au-dessus du bois qui accueillera le nid. Le chant ressemble à un sifflement tremblé. A force d'être rechargée chaque année, l'aire de nidification devient volumineuse. Les milans ont l'habitude d'y entasser toutes sortes de débris, y compris des papiers, des chiffons et même des sacs plastiques colorés. Le nid est généralement établi dans un grand arbre souvent proche de la lisière. La femelle pond en moyenne 2 à 3 œufs fin mars ou début avril. L'incubation dure 35 à 40 jours. Les poussins restent ensuite deux mois sur le nid de sorte que les envols ont lieu généralement au milieu du mois de juillet. Ils seront capables de se reproduire à l'âge de 3 ou 4 ans.

En France, le milan royal est présent dans une bande reliant le quart nord-est du pays aux régions du sud-ouest en passant par le Massif Central. Il est également présent en Corse. La population nationale est évaluée à 3000-3800 couples. Au 19^{ème} siècle, son aire de répartition était bien plus étendue qu'actuellement. Les effectifs diminuèrent rapidement dès la fin du siècle. Ce déclin était essentiellement le fait des persécutions humaines (destruction directe et poison). Il se poursuivit jusque dans les années 1950 à 1960. Suite à sa protection par la loi française, en 1972, l'espèce regagna peu à peu une partie du terrain perdu et il nicha à nouveau dans le nord et le centre de l'Hexagone. Sa progression fut également spectaculaire dans le reste de l'Europe. En Franche-Comté, les populations augmentèrent et on vit le milan royal s'installer dans les régions de plaine. La progression se stabilisa à la fin des années 1980. En 1994, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, l'Alsace et la Franche-Comté abritaient près de 85 % de l'effectif national.

Depuis, on assiste à une diminution très inquiétante dans plusieurs pays européens. L'Espagne, l'Allemagne et la France ont vu leurs effectifs fondre de manière très rapide. En Allemagne, ce sont 25 % des effectifs qui ont disparu entre 1994 et 1997. A l'opposé, les populations sont en augmentation au Royaume-Uni (où une importante campagne de réintroduction est menée), en Suisse, en Suède et en Italie. Mais, malheureusement, ces quatre pays représentent moins de

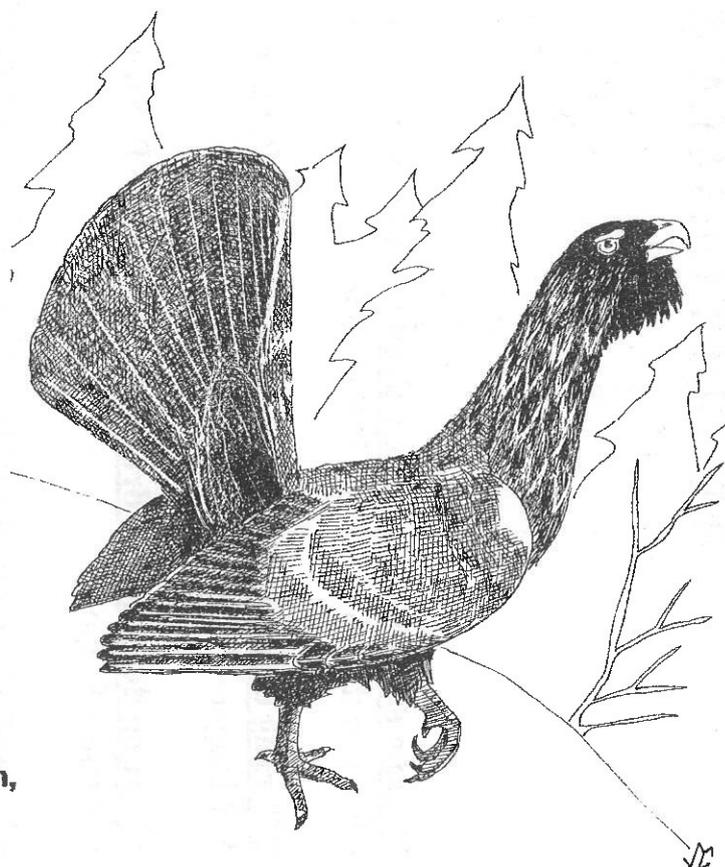
15 % de l'effectif total. Le déclin constaté à l'échelle européenne touche également notre région. Dans le nord du département du Doubs, une surface de 372 km² abritait 12 couples en 1991 et seulement 2 en 2001.

Au début des années 2000, les naturalistes franc-comtois ont évalué la population de milan royal à 500-600 couples pour l'ensemble de la région. Les secteurs où il est le plus abondant sont le premier et le deuxième plateau de la chaîne du Jura. En 2004, environ 8 couples ont été recensés dans la vallée du Drugeon.

Plusieurs équipes d'ornithologues ont tenté d'identifier les raisons de cette raréfaction. La fermeture des décharges sauvages (ô combien justifiée) a conduit à une diminution des ressources alimentaires de cet efficace éboueur. En plaine, l'intensification de l'agriculture s'est traduite par une diminution des surfaces d'herbage au profit des cultures de céréales, plus pauvres en nourriture. La déprise agricole lui est également défavorable car les milieux se ferment rapidement l'empêchant d'y rechercher sa nourriture. A cela s'ajoutent les causes de mortalité accidentelle : chaque année, des individus meurent d'électrocution, de collisions avec des véhicules ou sous les plombs de chasseurs non respectueux. Le milan royal subit également de plein fouet les effets dramatiques des campagnes d'empoisonnement. Sur les lieux d'hivernage espagnols, il est victime des empoisonnements destinés aux carnivores terrestres. En France, sur les lieux de reproduction, les milans s'empoisonnent avec la bromadiolone. Cet anti-coagulant est utilisé pour éliminer les campagnols terrestres qui ravagent les champs. En consommant les cadavres de rongeurs empoisonnés, les rapaces ainsi que les autres prédateurs et les sangliers s'empoisonnent à leur tour.

En ce qui concerne notre région, ces traitements ont déjà causé l'empoisonnement de plusieurs dizaines de milans. Depuis quelques années, cette lutte tente de s'organiser pour limiter au maximum l'impact négatif sur la faune non-cible. Des actions concertées entre les différents partenaires et utilisateurs de la nature doivent aboutir à la sauvegarde de cet élégant rapace aujourd'hui menacé. L'enjeu de conservation de cette espèce est donc important à l'échelle de la vallée du Drugeon ce qui justifie une nouvelle fois sa désignation comme site européen Natura 2000.

Dominique MICHELAT
Groupe Naturaliste de Franche-Comté
décembre 2004



« J'ai eu la chance dans les tourbières de voir à trois reprises cette année le plus prestigieux oiseau de notre région, le grand tétras ou coq de bruyère . »

Lucien BOLE

BANQUET DES CLASSES EN 0 ET 5 le 24 février 1985

1^{er} rang en haut de gauche à droite : Maillefer – J. Pesenti – P. Duval – H. Marmier – J. Plaisse – R. Marmier – J. Caure – F. Lepeule – N. Girard – J. Varescon.

2^{ème} rang de gauche à droite : H. Serrette – J.P. Futin – G. Charles – R. Lepeule – P. Tom – P. Garnier – A. Mouget – M. Royet – A. Marmier.

3^{ème} rang de gauche à droite : T. Rousselet – P. Nicod – P. Parriaux – D. Vanthier – G. Poix – C. Marmier – R. Nicolet – J. Maire – R. Godin.

4^{ème} rang de gauche à droite : J.C. Courdier – B. Colard - Mouget – L. Lepeule – A. Cau - Mathieu - Chevennement - Lamy – G. Macle – J. Pesenti.

En bas, assis au centre : J ; Chautard.

Banquet des classes en 5 et 0 le 24 Février 1985



FRASNE Notre Village

L.A.C.I.M. à Frasne

Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde

Historique de LACIM :

Cette association caritative, très différente des autres, a vu le jour en 1964 à Croizet sur Grand, petit village de la Loire, grâce à la générosité de sa fondatrice, Mme Charlat, une enseignante à la retraite, aujourd'hui très âgée.

A ce jour cette association déclarée d'utilité publique regroupe 750 jumelages en France dont 120 dans le Doubs qui viennent en aide à l'Inde, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

LACIM à Frasne :

Avec ses 65 adhérents, Les Amis d'un coin de l'Inde et du Monde reste une association d'aide au Tiers Monde à la fois discrète et efficace. Depuis 1987, nous avons apporté notre soutien à deux jumeaux : **Venkatachalam et Jothipuram**, situés au sud de l'Inde, dans une région très souvent dévastée par les cyclones.

A ce jour, nos deux jumeaux sont devenus autonomes grâce à notre aide financière qui a porté sur :

- La construction d'une école et l'achat de matériel scolaire
- La construction d'écuries et l'achat de vaches laitières
- La prise en charge d'orphelins et d'enfants abandonnés
- La construction d'une salle commune avec l'achat de chaises, qui servira de salle de réunion et pourra être louée pour diverses manifestations
- Le forage de puits car le problème de l'eau reste toujours difficile à résoudre.

Bien que ces deux jumelages soient devenus autonomes, nous restons à leur disposition pour des aides ponctuelles si nos finances le permettent.

Afin de poursuivre notre aide au Tiers Monde, lors de notre dernière assemblée générale, il a été décidé de prendre en charge un nouveau jumelage en Inde : **KASI NAGAR**, animé par des femmes qui ont des projets très intéressants, en particulier la fabrication de produits laitiers à partir du lait acheté chez les grossistes. Plus tard nous envisagerons l'achat de vaches laitières afin de réduire le coût de leur production, l'achat d'équipements pour approvisionner le village en eau potable et la scolarisation des enfants grâce à la construction d'une école dans le village pour éviter les longs déplacements.

Depuis l'année dernière, nous sommes tous au courant de diverses activités de LACIM sur le plan national grâce à la parution de 2 bulletins d'information par an.

En ce qui concerne nos finances, nous avons recueilli l'année écoulée la somme de **1 855 €** auprès de nos adhérents et ceci, grâce au dévouement des dames qui se chargent de collecter les dons. Que tous les adhérents et collecteurs soient chaleureusement remerciés.

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre, adressez-vous à :

Monsieur et Madame CUNET Jean Marie
3 rue du stade
25 560 FRASNE

BANQUET DES CLASSES EN 0 ET 5 le 18 février 1990

1^{er} rang en haut de gauche à droite : Mme Dissile – F. Dissile – C Fournier – P. Salvi – F. Salvi – N. Salvi – L. Lepeule – H. Serrette – S. Legac – P. Courdier – A. Marmier – N. Bernard – R. Marmier – N. Comte – D. Peccllet – R. Marmier – H. Marmier – J. Marmier .

2^{ème} rang de gauche à droite : E. Lepeule – M. Viennet – E. Baverel – P. Lepeule – T. Rousselet – P. Lepeule – D. Legac – J.C. Courdier – C. Tribu – M. Paris – M. Renaud – C. Lepeule – J. Plaisse – Ch. Lepeule.

3^{ème} rang de gauche à droite : M. Marmier – D. Poulin – J.P. Courdier – C. Gaubert – M.J. Ganzer – Ph. Nicod – P. Belleville - - J.P. Vuillemin – H. Champreux – R. Lepeule – O. Patoz – J.L. Girod – J.F. Demouge – J.P. Futin.

4^{ème} rang de gauche à droite : M. Robbe – M.T. Martelet – A. Courtois - - G. Mille – A. Mouget – R. Lepeule -- S. Bernard - - G. Dissile – G. Charles – Y. Lepeule – A. Bozino – P. Garnier – P. Roy – A. Roy.

5^{ème} rang de gauche à droite : J. Belleville – C. Gaubert – R. Nicolet – G. Racle – M. Vernerey – G. Fournier – M. Cordier – I. Vernerey – M.C. Bressand – Ch. Barthelet – A. Trouttiet – J. Trouttiet – M. Lonchamp -- J.M. Lepeule.

6^{ème} rang en bas de gauche à droite : R. Baud – A. Zucchi – P. Jolivet – A. Vanthier – C. Jay – R. Godin – C. Marmier – J. Lepeule -- Chevennement – L.Lepeule – C. Marmier - Girod - - - G. Racle – M. Futin - - L. Macle – J. Bozino.

Banquet des classes en 0 et 5 le 18 Février 1990



FRASNE *Notre Village*

LA DÉCHÈTERIE	03 81 89 88 06	le lundi et le jeudi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h	
----------------------	----------------	---	--

S M C O M du Haut-Doubs	0 381 462 700		Collecte des ordures ménagères
--------------------------------	---------------	--	--------------------------------

ECOLES			
Maternelle	03 81 89 72 77		
Groupe scolaire Xavier Marmier	03 81 49 43 74		
Collège Emile Laroue	03 81 49 81 01		

ORTHOPHONISTE Mme GESRET Céline	06 88 30 41 59	Permanence le mardi Local de la Médecine du Travail au-dessus de la Halte-Garderie	
---	----------------	--	--

ECOLE DE MUSIQUE "Musicart's"	06 75 03 51 04	Directeur : M ^r Emmanuel PAYSANT	
---	----------------	---	--

LA GARE S.N.C.F.	03.84.69.14.82		
-------------------------	----------------	--	--

ASSISTANTE SOCIALE	03 81 38 87 60	Permanence en Maire de Frasne de 9 h 00 à 12 h 00 les 1 ^{er} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudi du mois	
---------------------------	----------------	--	--

CONSEILLER GENERAL M ^r Jean-Pierre GURTNER	03 81 49 51 12	Permanences en mairie de Frasne un samedi par mois (se renseigner à la mairie).	
---	----------------	---	--

ESPACE JEUNES P.A.I.O.	03 81 46 54 61	Permanences en mairie de FRASNE le 1er vendredi du mois, de 9 h à 12 h	
-------------------------------	----------------	--	--

D. D. E. à Levier	03 81 49 51 42		
--------------------------	----------------	--	--

--	--	--	--

--	--	--	--

RENSEIGNEMENTS UTILES

Document à conserver (annule et remplace le précédent)

	Téléphone	Horaires	Divers
MAIRIE M ^r le Maire : Lucien BOLE 1 ^{er} Adjoint : M ^r Jacky DESARMENIEN 2 ^{ème} ADJOINT : M ^{me} Colette GIRARD	03 81 49 83 17 03 81 89 72 75 06 83 42 84 76 06 78 68 19 67 06 64 77 59 94	du lundi au samedi le matin de 8 h 30 à 12 h 00	Réservation de salles en mairie le plus tôt possible et prendre <u>obligatoirement</u> les clés le matin.
C.F.D (Communauté de Communes)	03 81 49 88 84		
SOUS-PREFECTURE	03 81 39 81 39		
TRESORERIE DE LEVIER	03 81 89 50 61		
URGENCES SAMU Gendarmerie Pompiers Appel d'urgence européen	15 (gratuit) 17 (gratuit) 18 (gratuit) 112 (gratuit)	<i>Lorsque vous appelez les quatre services d'urgence ci-contre, votre numéro s'affiche sur leur téléphone. Ainsi, le SAMU (15), la Gendarmerie (17), les Pompiers (18) et l'appel d'urgence européen (112) pourront, en cas de besoin, localiser une personne en détresse qui ne pourrait communiquer l'endroit où elle se trouve. Cette mesure a reçu l'accord de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).</i>	
MEDECINS Dr CHESNEL Dr HUMBEY Dr JEANNIN-MOHARIC	03 81 49 81 14 03 81 49 84 57 03 81 89 72 88		
INFIRMIERES	03 81 49 83 59		
AMBULANCES Rossier à Houtaud Pontissaliennes à Doubs Du Haut-Doubs à la Cluse et Mijoux Jeunet à Censeau	03 81 45 56 53 03 81 46 65 95 03 81 69 45 15 03 84 51 31 87		
TAXI Mr CHAURY Didier	06 79 88 44 62		
NUMEROS VERTS Drogue Info Service Enfance maltraitée	08 00 23 13 13 119 ou 08 00 05 41 41	<i>Ce numéro ne figure pas sur la facture détaillée demandée par le propriétaire de la ligne.</i>	
BIBLIOTHEQUE		au dessus de la Halte-garderie, le vendredi de 16 h à 17 h et le samedi de 14 h à 15 h	
HALTE-GARDERIE "Boûle de Neige"	03 81 89 77 49		
A.D.M.R.	03 81 89 87 68		
FAMILLES RURALES	03 81 89 85 07	<i>Activités pour enfants et adolescents : centres de loisirs sans hébergement, périscolaire, halte-garderie, ludothèque et actions jeunes.</i>	

SOCIETE DE PECHE AAPPMA « LA GAULE FRASNOISE »

Cette association a été créée en séance du 19 septembre 1952, sous l'impulsion de Monsieur Lucien RENAUD, grand pêcheur devant l'Eternel et écologiste avant l'heure, puisqu'il avait à cœur la sauvegarde du milieu naturel que constituait alors l'ensemble des marécages entourant la raie du Lothaud. Les statuts de la société ont été déposés en sous préfecture le 12 janvier 1953. Le bureau constitué lors de la séance de 1952 avait comme président et fondateur de la société, Monsieur Emile BOISSIERE. Le vice-président était Monsieur Henri ROBARDET, Monsieur Michel DORNIER le secrétaire, le trésorier étant Monsieur Julien POIX. Les assesseurs étaient Messieurs Henri SCHUTZ et Gabriel ROLET, Monsieur Lucien RENAUD étant nommé président d'honneur. Ainsi est née la société de pêche « La Gaule Frasnoise », devenue par la suite AAPPMA La Gaule Frasnoise (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique).

Une digue avait alors été installée en aval de la raie du Lothaud, de façon à en retenir l'eau. Une nappe s'est bien sûr formée, devenant ainsi l'étang Lucien, du nom de l'initiateur du projet. Les disciples de Saint Pierre ont alors un plan d'eau où prospèrent toujours quelques beaux spécimens de carnassiers comme le brochet ou la perche, ainsi que d'autres espèces de poissons « blancs » comme le gardon – plus communément appelé la rousse – ou le rotengle et la tanche. En 1987 a été décidée par la commune, la construction de l'étang du Moulin, plan d'eau destiné autant à l'agrément (pique-niques, promenades...) qu'à la pratique de la pêche. Chaque année, la société y organise un concours, plus dans le but de créer une activité que pour faire entrer des fonds. Là encore, les espèces de poissons y sont nombreuses et on peut y pêcher de la carpe, venue probablement de l'utilisation par certains pêcheurs de cette espèce comme vif (appât vivant), extrêmement résistant.

La société compte actuellement une soixantaine de membres actifs et fait partie de la Fédération Française des AAPPMA. A ce titre, une assemblée générale départementale a lieu chaque année, à laquelle chaque association a l'obligation de participer ... sous peine d'amande. Un alevinage a lieu une fois par an dans les étangs (remise de jeunes poissons n'ayant pas encore atteint la taille requise), de façon à garder un certain équilibre entre les prises et les éliminations naturelles. Chaque année au printemps, nous participons avec nos amis chasseurs, à une « corvée » autour des étangs, consistant à ramasser les détritiques – il faut admettre une certaine discipline depuis quelques années, on retrouve moins de déchets dans la nature – couper certains buissons superflus, réparer certains ouvrages bref, entretenir le milieu naturel, particulièrement riche et d'une beauté rare pour qui sait l'apprécier. Cette corvée a lieu en mai, période de nidification peu propice, il est vrai, à la coupe de buissons. Des discussions auront lieu lors de la prochaine assemblée générale, afin de trouver une période plus favorable et moins dérangeante pour la faune.

Cette association est bien sûr ouverte à tous, il est toujours agréable d'y voir arriver de nouveaux membres et surtout, de nouveaux bénévoles qui acceptent de prendre une place au bureau. Rendons un hommage particulier à notre ami Gilbert qui, en dépit de la maladie, a tenu à assumer ses responsabilités de président. Il a préparé avec un souci constant la journée de pêche à la truite du 22 août dernier et, malgré la fatigue, a été présent avec nous tout au long de la journée. Merci Gilbert pour ton abnégation et ta volonté de faire vivre la Gaule Frasnoise avec une conscience et une générosité que chacun aura à cœur de reconnaître. Notre association est orpheline, comme la société de chasse et le GIC lièvres, souhaitons-leur de retrouver un (ou une) président(e) au plus vite.

Jacky DESARMENIEN, secrétaire de l'AAPPMA La Gaule Frasnoise.

LE TELETHON 2004

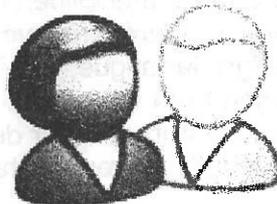
Cette année encore, le chiffre final du compteur sur le plateau central a été battu par rapport à l'an dernier. Une fois de plus, la générosité des Français a parlé : 98 373 842 €. Si l'on fait le détail de ce chiffre final, 50 275 000 € proviennent du 36 37, alors que 39 037 000 € proviennent de la force T, les manifestations du terrain. Les 9 062 000 € restants proviennent du partenariat (4 032 000 €), des dons par Internet (3 525 000 €), des dons divers (1 183 000 €) et enfin, des dons par minitel (322 000 €).

Selon les statistiques, ce sont plus des 98% des promesses de dons qui sont concrétisées, c'est-à-dire qu'au moins 50 millions d'euros arriveront à l'AFM par ce biais. Les résultats des manifestations de terrain (Force T) ne sont, à ce jour, pas entièrement comptabilisés et par conséquent, le bilan ne peut se révéler qu'à la hausse. Le chiffre final du Téléthon 2004 sera connu de façon définitive en avril 2005.

Que retenir de ces chiffres ? En premier lieu la générosité des Français et surtout, leur engouement à l'organisation de manifestations dont les résultats sont chaque année de plus en plus importants. La preuve également que la transparence, volonté première de l'AFM, marque une certaine confiance des Français vis-à-vis de cette association dont le but final est la recherche pour lutter contre les maladies génétiques. Et elle fait des progrès, cette recherche, puisqu'en 2007 débiteront sur l'homme, les premiers essais de thérapie génique visant à reconstituer la fibre musculaire chez les personnes atteintes de certaines myopathies. Le 23 novembre dernier, j'ai accompagné une journaliste de l'Est Républicain pour une conférence de presse de la présidente de l'AFM, ainsi qu'une visite guidée et commentée par des chercheurs des laboratoires de Généthon, à Evry. Toutes les installations de cet établissement, du laboratoire de séquençage à la salle d'imagerie numérique sont entièrement financées par le Téléthon. Cette personne me confiait en sortant : « *désormais, j'aurai un regard différent sur le Téléthon ...* ». Cette réflexion résume à elle seule les résultats impressionnants des collectes effectuées chaque année depuis 1987, date du premier Téléthon.

Bien sûr, dans tous ces résultats, le Haut Doubs a une fois de plus prouvé sa ferveur, notamment à Bulle où le « village Téléthon de la CFD » a été, comme à Bouverans en 2003, une fête extraordinaire avec une organisation et une générosité exemplaires. Merci à toutes et à tous pour votre engagement et la confiance dont vous avez une nouvelle fois fait preuve. Je vous donne rendez-vous le 18 février 2005 à la salle Pourny à Pontarlier pour le Téléthon merci, au cours duquel le bilan définitif sera dressé.

Le responsable pour les cantons de Levier et Mouthe : Jacky DESARMENIEN



A.B.C.D.E.F. - Théâtre

Pour fêter ses 15 années de représentations, notre troupe de théâtre a souhaité vous présenter cette année

« le malade imaginaire »

Comédie en 3 actes de MOLIERE

C'est toujours avec émotion que l'on pense au *malade imaginaire*, ultime comédie de MOLIERE, créée en 1673 alors qu'il n'avait plus la faveur royale et qu'il était si malade qu'il mourut quasiment sur scène, à la quatrième représentation.

Terrible pièce où se joue la folie d'un homme qui choisit de s'enterrer vivant, mais en restant si fort sous le charme d'une aventurière qu'il lui sacrifie l'héritage de ses deux filles.

Cette comédie est féroce et drôle et vous fera aimer les classiques !

Nous vous donnons rendez-vous :

à FRASNE - salle d'animation

Vendredi 25 et Samedi 26 février 2005 à 20 h 30

Et aussi

à La Rivière Drueon - salle du temps libre

à Goux les Usiers - salle des fêtes

à Malbuisson - salle de fêtes

à Censeau - au foyer rural

et bien entendu à Pontarlier au Théâtre Bernard Blier, où nous offrons chaque année une représentation au profit de l'association « Vaincre la Mucoviscidose »

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident et nous soutiennent, soit par le prêt de matériel, de meubles, de costumes et autres accessoires.

*Les membres de l'association A.B.C.D.E.F.
vous souhaitent une année pleine de joie,
de bonne humeur et de rires !*

TENNIS CLUB FRASNE



LE TENNIS CLUB C'EST :.....

3 TERRAINS EXTERIEUR

« LE GRILLAGE DU TERRAIN SITUÉ VERS LE COLLÈGE VIENT D'ÊTRE REFAIT A NEUF PAR LA MUNICIPALITÉ »

1 TERRAIN COUVERT

« DANS LA SALLE POLYVALENTE SELON CERTAINS HORAIRES »

1 ECOLE DE TENNIS

« 42 ÉLÈVES SONT ENCADRÉS PAR UN PROFESSEUR BE2 JEAN VIONNET
ET UN INITIATEUR 1 DEGRÉ PASCALE ALPY ET BERTRAND GARNIER
TOUS LES LUNDIS ET MERCREDIS »

1 TOURNOI ANNUEL

LA POSSIBILITÉ DE TENNIS LOISIRS OU DE TENNIS COMPÉTITION

**L'ANNÉE ECOULÉE A ETE MARQUÉ PAR D'EXCELLENTS RESULTATS POUR
LES JOUEURS ENGAGÉS EN COMPÉTITION AUTANT LORS DES
CHAMPIONNATS INDIVIDUELS QUE PAR ÉQUIPES
DANS CE DERNIER LES 2 ÉQUIPES EVOLUENT EN INTERCLUBS ACCÉDENT
AU NIVEAU SUPÉRIEUR,**

« L'ÉQUIPE FÉMININES PASSENT EN RÉGIONAL
« L'ÉQUIPE MASCULINE EN D1

**LE BÉNÉFICE DE L'ÉCOLE DE TENNIS EST DÉSORMAIT BIEN VISIBLE LE CLUB
N'A JAMAIS EU AUTANT DE JOUEURS CLASSES
FÉLÉCITATIONS A EUX**

**TOURNOI 2005
DU 28 MAI AU
12 JUIN 2005
JOUR DE LA FINALE**

**LICENCES 2005
A PRENDRE CHEZ
GIRARDET ANNY
12 rue des ateliers FRASNE
Tarifs : ADULTE 40^E
JEUNE 25E**

CLUB DU 3^{ème} AGE ET DE L'AMITIE

Le club du 3^{ème} Age et de l'Amitié compte une centaine d'adhérents. Il est ouvert à tous, les mardi et vendredi de chaque semaine avec les activités suivantes :

➤ Jeux de tarot, belote, scrabble, etc...

Nous avons également la gymnastique féminine chaque jeudi où sont inscrites une vingtaine d'adhérentes.

Chaque lundi, un groupe de marcheurs effectue une randonnée, variant à chaque fois leur itinéraire.

Le troisième mardi de chaque mois, un repas est servi à la salle du Club où chacun se retrouve dans la bonne humeur, ce qui permet à des personnes seules de partager avec d'autres un moment de convivialité appréciée.

Nous organisons également deux sorties annuelles au printemps et à l'automne.

Tous les trimestres, une réunion de secteur a lieu à Pontarlier au Club des Capucins, avec les représentants des clubs voisins, soit trente cinq au total.

Nous participons également aux journées d'amitié qui se déroulent dans les clubs voisins.

Chaque année a lieu à Besançon ou à Montbéliard une assemblée générale départementale où nous nous rendons régulièrement. Toutes ces manifestations sont ouvertes à tout adhérent.

Une nouveauté cette année : initiation à l'informatique. Les cours sont suivis par une douzaine d'adhérents tous les jeudis et vendredis à la salle du club.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2005. Surtout une bonne santé, en espérant vous voir venir agrandir nos rangs.

**La Présidente
Mme Marcelle VIEILLE**



MUSICART'S - SOLUNA

APE MUSICART'S



Vous souhaitent une bonne année 2005

Rappelons nous ce que sont et ce que font ces 3 associations :

MUSICART'S : Ecole de Musique et de Danse Intercommunale, soutenue par la CFD, la CCA800 et le Conseil Général du Doubs

SOLUNA : Orchestre d'Harmonie soutenu par les municipalités de Frasné et de Levier, et regroupant les anciennes harmonies de Frasné et de Levier

APE MUSICART'S : Association des Parents d'Elèves de Musicart's

La rentrée 2004 à Musicart's :

C'est dans une effervescence jamais rencontrée jusque là que la rentrée s'est déroulée à Musicart's.

Ceci est dû à la nouveauté de la rentrée, l'ouverture d'un département danse dans l'association Musicart's, qui ajoute une corde à son arc en matière de compétence pour les arts liés au spectacle.

Une professeur de danse, Claire VUILLEMIN, diplômée d'Etat en danse contemporaine à l'école de danse de Montpellier a donc rejoint l'équipe de Musicart's.

L'engouement pour la danse dans notre milieu rural a surpris par son intensité, ce qui a nécessité un petit temps de mise en place pour cette 1ère année d'ouverture du département danse. Cette 1^{ère} année sera donc consacrée à la simple dispense des cours, de manière à asseoir l'activité et former les élèves pour la plupart néophytes en la matière.

Dès la saison prochaine, Musicart's proposera, toujours dans son optique de la pratique artistique scénique, une ou plusieurs manifestations alliant danse et musique.

Ce nouveau département à Musicart's, laisse entrevoir de beaux projets artistiques.....

Effectifs de cette rentrée :

280 élèves sont inscrits à Musicart's dont :

175 pour les activités musicales

120 pour l'activité danse, certains pratiquant musique et danse

17 enseignants spécialisés.

Budget : Le budget sera équilibré en 2004 autour de 117 000€. La prévision pour 2005 présente une légère augmentation, avec un montant de subventions intercommunales stable.

Le partenariat des 3 associations a permis la représentation de près 15 concerts au printemps 2004.

Ce sont exactement 14 concerts qui auront été donnés dans cette période, avec quelques points forts qui ont surpris les spectateurs par la qualité des prestations proposées par les élèves, notamment :

- les 2 concerts exceptionnels des 7 et 8 Juin à Frasné, où deux chorales d'environ 120 enfants se sont produites, accompagnées d'un orchestre constitué des enseignants de Musicart's
- La fête de la musique à Levier, où le public malheureusement peu nombreux a pu entendre tous les orchestres encadrés et soutenus par les 3 associations. La surprise est venue ce soir là du Big Band de Musicart's, formation âgée de seulement 10 mois, composée d'une douzaine de musiciens jouant des musiques actuelles/musiques du monde. Cette formation a également permis de repré-

-senter les investissements de la CFD dans le domaine culturel lors du forum des associations et à la Haute Foire de Pontarlier en Septembre 2004

- Le spectacle « Vu d'en Haut » qui fut présenté à Levier le 30 Avril, suite à un stage musical d'une semaine durant les vacances de Pâques. Sur 60 enfants qui ont suivi le stage, 20 étaient de la CFD. Répétitions musicales, création des décors, chorégraphies et mise en scène ont été l'occupation principale des artistes en herbe. Le grand jour est arrivé, le vendredi 30 avril. Le spectacle s'est déroulé devant plus de 200 spectateurs à la salle des fêtes de Levier, transformée en aéroport international, le fil conducteur du spectacle étant le voyage et la découverte de différentes musiques du monde et de leur culture, « vues d'en haut ». Tout cela a donné envie de recommencer. Ce type de spectacle sera donc renouvelé en 2006, laissant la place en 2005 à un spectacle de grande envergure...



Après une saison 2003/2004 réussie, les 3 associations se lancent dans la création et le montage d'un spectacle musical de niveau professionnel :

« Les Dieux de la Chanson ! »

Représentations :

Samedi 21 Mai 2005 à Frasné

Samedi 28 Mai 2005 à Levier

Ce spectacle mettra en scène l'Harmonie Soluna, le Big Band Musicart's, la Chorale de Musicart's « les Hors la Voix », des grands élèves de Musicart's et leurs professeurs, tout cela dans des conditions professionnelles de spectacle notamment au niveau du son et de la lumière. Le thème principal est la chanson. 2 chanteurs professionnels seront accompagnés donc par 60 musiciens et choristes, pour un spectacle exceptionnel inédit. Vous pouvez réserver dès à présent votre soirée afin de ne pas manquer cet événement.

Culture info, un nouveau journal d'information sur l'activité culturelle de votre secteur :

Ce journal est proposé par Musicart's et donne une info sur la culture dans les 2 communautés de communes CFd et CCA800. Un Agenda pratique des concerts et spectacles accompagne ce journal. Vous pouvez trouver ce journal et cet agenda dans chaque mairie. Toute association culturelle est la bienvenue pour publier un article dans ce journal spécialisé.

Contact : Emmanuel PAYSANT au 06.75.03.51.04

Etat civil 2004

Décès

1-BERQUAND Bernard	31.01.04 à Frasne
2-RACLE Gérard	11.02.04 à Besançon
3-PATE Simone	21.04.04 à Frasne
4-PATE Jean	21.04.04 à Frasne
5-BOY Maurice	02.05.04 à Frasne
6-JAY Daniel	24.07.04 à Dole
7-FORGERON Suzanne	27.07.04 à Pontarlier
8-COGNARD Marcelle	08.08.04 à Frasne
9-GRANDJEAN Pierre	09.08.04 à Frasne
10-JACQUIN Marie Thérèse	20.08.04 à Mouthe
11-POIX Madeleine	24.08.04 à Pontarlier
12-BRESSAND Andrée	29.08.04 à Pontarlier
13-MARMIER Jeanne	01.09.04 à Besançon
14-SERRETTE Cédric	02.10.04 à Frasne
15-PELLETIER Joséphine	24.10.04 à Pontarlier
16-MASSON Robert	25.10.04 à Pontarlier
17-LEPEULE Madeleine	03.11.04 à Besançon
18-LEPEULE Angèle	20.11.04 à Frasne
19-CHAGROT Claude	21.11.04 à Pontarlier
20-PERNY Gilbert	26.11.04 à Frasne

Mariages à Frasne

1-Emmanuel COMBETTE et Hassnae ER RKHA	10.01.04
2-Willy CHAMBELLAND et Sophie JULERY	08.05.04
3-André PARIS et Maggy LHOMME	26.06.04
4-Franck PASQUET et Alexandra BOLE	10.07.04
5-Samuel COURDIER et Géraldine IOTTI	14.08.04
6-James SMEDLEY et Marie Hélène LOUVRIER	23.10.04
7-Frédéric GODIN et Olivia COMTE	12.11.04

Naissance

1-JACQUIN Antoine	04.02.04 à Pontarlier
2-ANGUENOT Loane	19.02.04 à Pontarlier
3-COURDIER Lucie	27.02.04 à Besançon
4-BOLE DU CHOMONT Samuel	10.05.04 à Besançon
5-MULLER Jean	19.05.04 à Pontarlier
6-JACOTIN Elise	07.06.04 à Pontarlier

7-JACQUES Léna	29.06.04 à Pontarlier
8-VOIRIN Eulalie	03.07.04 à Pontarlier
9-SALVI Olivia	04.07.04 à Pontarlier
10-CALLEY Thomas	13.09.04 à Pontarlier
11-PRETRE Victoria	24.09.04 à Pontarlier
12-CHAMBELLAND Lola	04.10.04 à Pontarlier
13-HUMBERT Alizée	15.10.04 à Pontarlier
14-GUYON Agathe	23.10.04 à Besançon
15-BARTHET Marion	28.10.04 à Pontarlier
16-COURQUET Ema	07.11.04 à Pontarlier
17-THORENS Martin	11.11.04 à Pontarlier
18-OBERWEIS Benjamin	13.11.04 à Pontarlier
19-VANTHIER Mathis	20.11.04 à Pontarlier
20-PETITE Yanis	23.11.04 à Pontarlier
21-DOUBI Mehdi	29.11.04 à Pontarlier
22-MAIRE Valentin	04.12.04 à Pontarlier
23-SASSIGNOL Ilona	07.12.04 à Pontarlier
24-VACELET Kassandre	13.12.04 à Pontarlier



FAMILLES RURALES
Frasne-Dompierre

LA LUDOTHEQUE « LUDODOU »

Tous les
1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois,
à la salle de jeu de l'école maternelle,
de 15H à 18H,

deux ludothécaires accueillent les enfants de 0 à 10 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistante maternelle ;

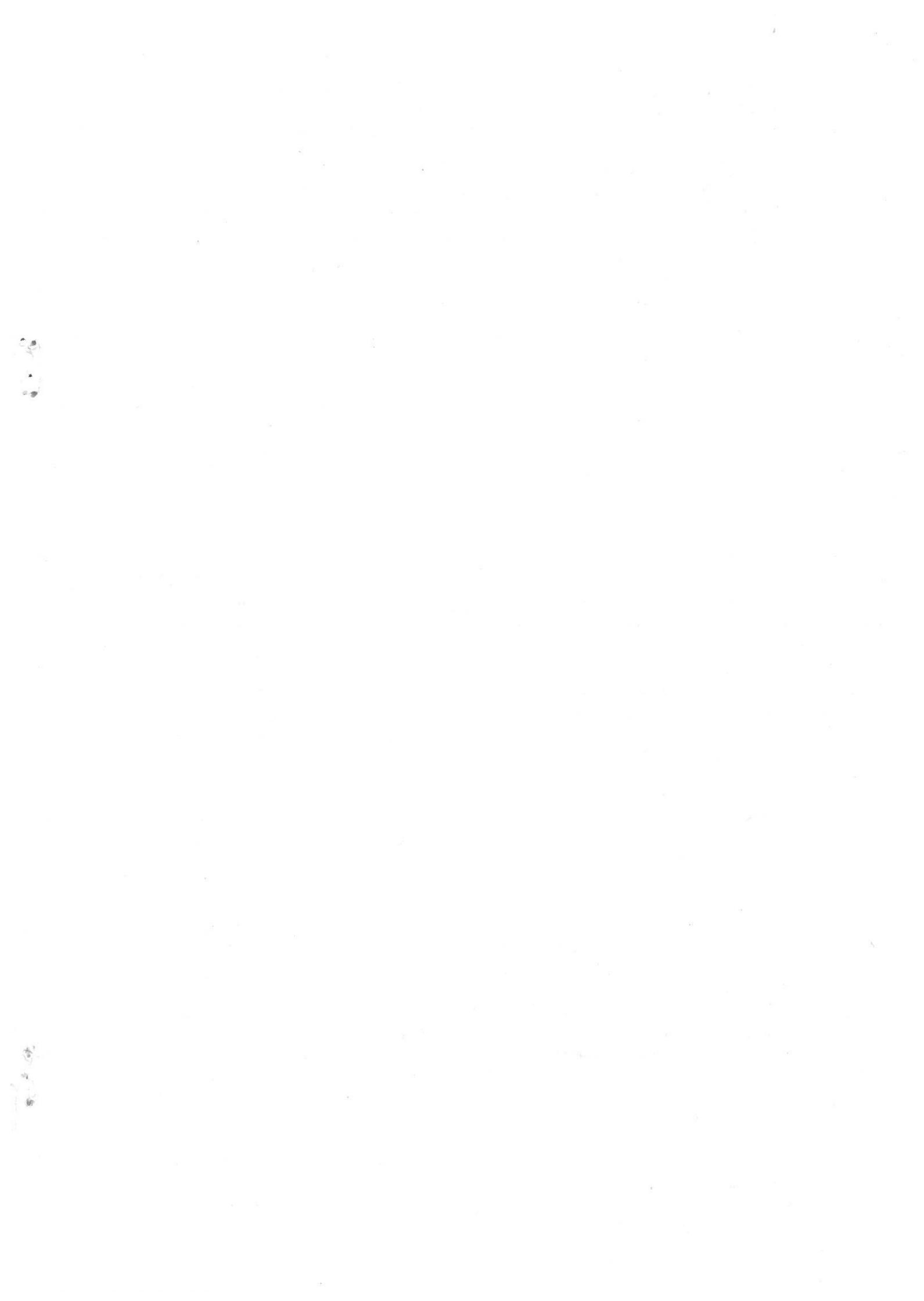
« Ludodou », c'est un lieu de socialisation pour les petits et les mamans, un lieu où les familles peuvent se rencontrer, un lieu où l'on découvre de nouveaux jeux, des jeux adaptés à l'âge de l'enfant - un espace bébé est à disposition - un lieu où l'on prend le temps de jouer, un lieu convivial, propice aux échanges.

Afin de prolonger le plaisir de jouer et de partager à la maison, ceux qui le souhaitent peuvent louer des jeux jusqu'au prochain passage de « Ludodou » pour 1 euro par enfant, par jeu, pour 15 jours.

La ludothèque « Ludodou » gérée par Familles Rurales fédération du Doubs fonctionne grâce à un partenariat entre la commune de Frasne et la CAF de Besançon dans le cadre d'un contrat petite enfance et avec le soutien du conseil général du Doubs.

N'hésitez pas à venir découvrir le 5 janvier 2005 cet espace et retrouver le plaisir du jeu avec votre enfant.

Vous pouvez également vous joindre à l'équipe de bénévoles de Familles Rurales qui gère cette activité.





4 Juillet 2004 - premier centenaire du village : Mr Henri Saillard



14 Juillet 2004 - Randonnée des fermes.



Les tireurs de tourbe à la haute foire.



Assainissement quartier de l'Ecoland.



Corvée à Cessay avant l'inauguration du parcours.